GRAND CONSEIL

Question Jacques Vial et Gilles Schorderet **2014-CE-319**

Concept forêt-cerf et plan de tir de chasse 2014

DIAF
19.12.2014

Nous avons appris par le biais de la presse que les chasseurs fribourgeois ont tiré 45 cerfs durant la dernière période de chasse. Pourtant, le plan de tir prévoyait d'éliminer 60 sujets.

Au printemps de cette année, le comité du club du bois et de la forêt avait pris connaissance du « Concept cerf fribourgeois » présenté par le Service des forêts et de la faune. Il avait pris acte avec satisfaction de la volonté du Service de maîtriser la population des cerfs par un plan de tir accru.

Conscient des dégâts occasionnés aux forêts par une trop forte population de cerfs, le comité du club du bois et de la forêt du Grand Conseil est surpris que le Service n'ait pas tenu ses engagements auprès des propriétaires forestiers.

Par conséquent, nous demandons des explications et remercions le Conseil d'Etat de répondre aux questions suivantes :

1. Pour quelles raisons le plan de tir n'a pas été respecté ?
2. Quel est le quota de tir qui pourrait être visé sans que la population des cerfs de notre canton soit mise en danger ?
3. Qui a décidé de ne pas organiser une chasse complémentaire ?
4. Avant de prendre la décision, les milieux forestiers ont-ils été consultés ?

(Sig.) Jacques Vial et Gilles Schorderet, députés
et trois cosignataires